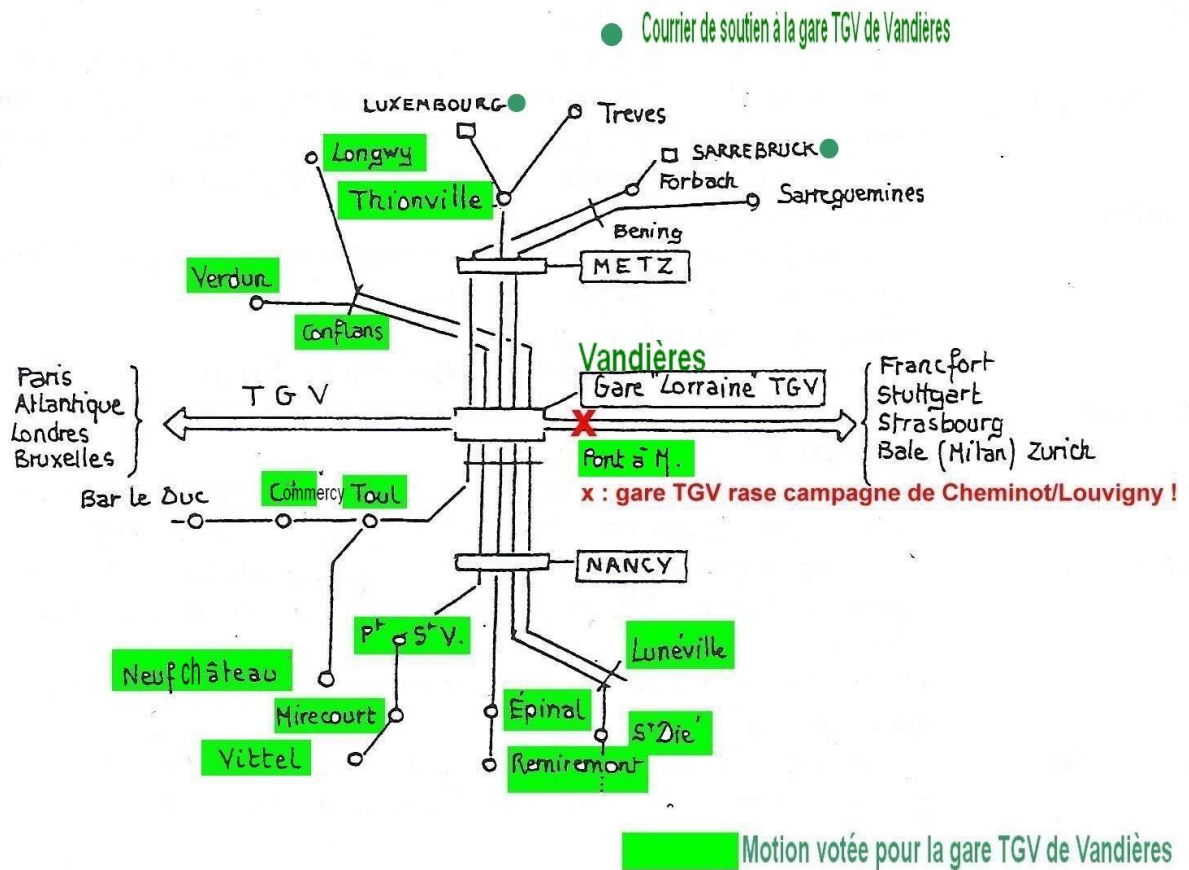


POUR UNE REDYNAMISATION DE LA LIGNE NANCY $\Leftrightarrow$ MERREY (ligne 14)

(pour l'obtention de la **gare TGV Lorraine voyageurs de Vandières**, l'application du **Décret signé le 28 mars 2011** par une ministre de l'Ecologie)



Nancy $\Leftrightarrow$ Vittel : 84 km



NANCY



JARVILLE LA MALGRANGE



HEILLECOURT (ancien dépôt)

Motion le 19 décembre 2007



HOUEMONT

Motion le 19 mai 2008



Coup de cœur *L'Est Républicain* 14 juin 2011
Plaidoyer pour Vandières

✉ Quelle surprise en ouvrant « L'Est Républicain » du 1^{er} juin 2011. « Le débat sur l'intérêt de la gare de Vandières relancé ». Je pensais l'affaire réglée après la signature du conseil d'État ayant reconnu l'utilité de l'Équipement. Me rendant vers La Rochelle plusieurs fois par an, je suis très intéressé par cette gare de Vandières. La gare lorraine, située à 45 km de Nancy, oblige de prendre l'autoroute A31 très dangereuse et ensuite joindre cette gare isolée. Comment un vice-président de la CCI Moselle peut-il encore s'opposer au projet. Cela a déjà coûté beaucoup

d'argent et de retard. En attendant cette nouvelle gare, je prends ma voiture pour me rendre en Charente-Maritime. Il paraît qu'il n'existe plus de rivalités entre ces deux mini-métropoles. La proximité de Strasbourg, qui doit grandir pour devenir une ville européenne, va les mettre d'accord sur leurs différends. La Lorraine, avec son climat mitigé, est moins attractive que l'Alsace. Elle stagne pour son développement et le chômage progresse malgré le départ de beaucoup de Lorrains.

M. Jacques OUDIN
 9, rue du Pressoir
 54180 Houdemont



LUDRES



Energies

Communes situées dans la zone d'influence de la gare de **LUDRES**

RICHARDMENIL motion le 20 octobre 2008

Motion de la Codecom « Moselle - Madon » 18 décembre 2008

(1)



MESSEIN

(1)



NEUVES MAISONS

Motion le 11 janvier 2008



(1)

Communes situées dans la zone d'influence de la gare de **NEUVES MAISONS**

CHALIGNY (ligne 27)

Motion le 22 février 2008

(1)



MARON (ligne 27)

(1)

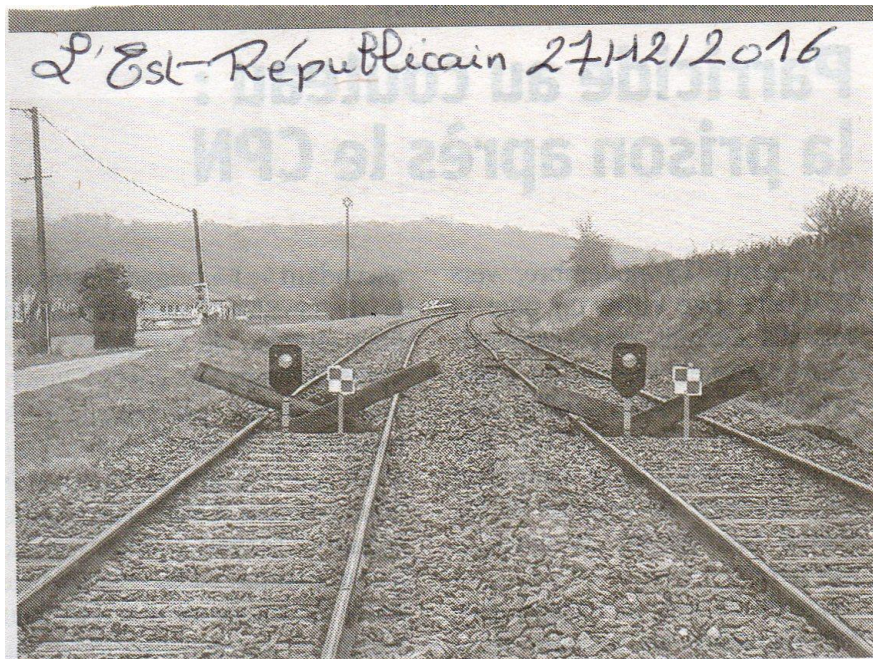


PONT SAINT VINCENT

Motion le 17 juin 2008

(1)

S.O.S. Ligne 14



Direction Nancy, à hauteur du camping, les deux voies sont barrées et les rails disjointes. Photo DR

VOSGES

Ligne 14 : les barrières sont mises à Vittel

Sitôt la ligne SNCF fermée (définitivement ?) que les cheminots s'employaient, quelques jours avant Noël, à sécuriser cette interruption de trafic.

Ainsi, en sortie de Vittel direction Mirecourt, les deux voies ont été neutralisées chacune par deux traverses disposées en V, signalées par des feux. Pour faire bonne mesure, au-delà les premiers rails ont été désolidarisés. Selon les employés rencontrés sur place, il s'agit d'une simple signalisation destinée à empêcher tout train d'entrer sur cette portion Vittel - Pont-Saint-Vincent jugée non praticable.

La Vie du Rail 30/09/2009

Vandières, le TGV facile pour tous

620 km de lignes couvrant... 80 % environ du territoire lorrain et... 100 points d'accès au moins. Voilà un remarquable « réseau de distribution » pour le TGV en Lorraine. Oui, mais d'un coût exorbitant, dira-t-on ! Non, d'un coût nul car il existe déjà et fonctionne : c'est notre réseau TER ferroviaire.

Mais ceci à condition de mettre le pianiste devant le piano, c'est-à-

dire de déménager la gare de Louvigny à Vandières car, depuis ce lieu, grâce à la configuration particulière de notre réseau de TER, on a la possibilité (sans équivalent ailleurs en France) de « livrer presque à domicile » les avantages du TGV à la majeure partie de nos concitoyens. Louvigny, face à Vandières, fait bien pâle figure : avec son accès exclusivement routier et sa

desserte par navette limitée aux deux seules grandes villes de Nancy et Metz. Louvigny, c'est à la fois : de l'anti-Grenelle et de l'anti-aménagement du territoire. Ce site n'aurait jamais dû être retenu pour ces deux raisons. Une grande bêtise qu'une DUP de Vandières doit impérativement corriger.

Jean Boudaille
Gif-sur-Yvette (91)



BAINVILLE sur Madon

(1)



XEUILLEY

Motion le 15 septembre 2008

(1)



PIERREVILLE



PULLIGNY

(1)



AUTREY sur Madon



CEINTREY



TANTONVILLE



VEZELISE



Communes situées dans la zone d'influence de la gare de **VEZELISE**

VICHEREY

VAUDEMONT

SAXON - SION (Colline de Sion)



Monument Barrès



Basilique de Sion



FORCELLES SAINT GORGON



PRAYE sous Vaudemont



DIARVILLE



Communes situées dans la zone d'influence de la gare de **DIARVILLE**

BATTEXEY



FRENELLE LA GRANDE



POUSSAY

(Ouverture de la gare deux jours par an à la Foire en automne)





MIRECOURT

Motion le 26 novembre 2007



Communes situées dans la zone d'influence de la gare de MIRECOURT

HAROL

DOMPAIRE



MAZIROT



HYMONT-MATTAINCOURT

Motion le 25 juillet 2014

(Hymont)

Motion le 25 septembre 2009

(Mattaincourt)



Communes situées dans la zone d'influence de la gare de HYMONT-MATTAINCOURT

LERRAIN motion votée le 3 novembre 2009

HAGECOURT

RACECOURT



ROZEROTTE



HAREVILLE sous Montfort



VITTEL

Motion le 19 février 2009

Gare classée

« Monument historique »



Les Thermes



Club Med

Communes situées dans la zone d'influence de la gare de **VITTEL**

MANDRES SUR VAIR motion votée le 22 octobre 2009

DOMMARTIN SUR VRAINE

PROVENCHERES LES DARNEY

THUILLIERES



CONTRXEVILLE

Motion le 3 novembre 2009

Gare classée

« Monument historique »



Usine d'embouteillage

Communes situées dans la zone d'influence de la gare de CONTRXEVILLE

BULGNEVILLE motion votée le 10 septembre 2008

SAULXURES LES BULGNEVILLE



MARTIGNY LES BAINS

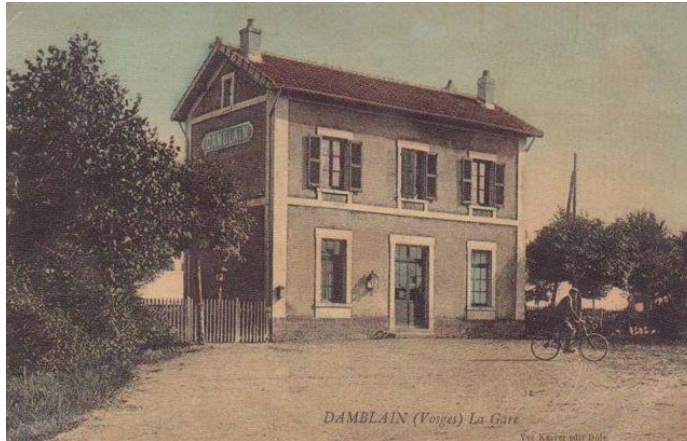
Motion le 31 octobre 2008



LAMARCHE



ROZIERES sur Mouzon



DAMBLAIN



MERREY

Nancy ⇔ Merrey (via Vittel) : 123 km

Nancy ⇔ Merrey (via Neufchâtel) : 117 km

Dinet applaudit Vandières

Nancy. Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, se félicite de la décision prise par le conseil d'Etat concernant la construction de la gare d'interconnexion de Vandières, à qui il vient de sonner son feu vert (Notre édition du 25 mars), qui vient d'être confirmée par décret. « Vandières a toujours représenté la solution idéale pour les articulations entre le TGV et les trains régionaux car c'est le seul point d'intersection entre les deux réseaux », souligne Michel Dinet, qui voit en la gare de Vandières « un levier de développement pour la Lorraine et l'espace central au cœur de l'Europe. Le département a toujours confirmé qu'il participerait au financement de la gare et il le fera malgré le contexte financier que nous connaissons. Il le fera parce que c'est un signe fort d'ambition ».

*L'Est Républicain
page Région 31/03/2011*

Coup de cœur

*L'Est Républicain
4/11/2013*

La logique TER - TGV

@ Les Lorrains se battent, depuis 10 ans, pour qu'enfin le TGV leur soit facilement accessible par le TER ferroviaire. Pour cela, il est nécessaire de réaliser sur l'axe ferroviaire Métrolor, Metz - Nancy, à Vandières près de Pont-à-Mousson, une interconnexion TER-TGV. Un protocole additionnel à la convention de réalisation et de financement du TGV-Est Européen, cosigné le 7 novembre 2000, notamment par Réseau Ferré de France, le ministre des transports de l'époque et un ancien président de la Région Lorraine, a dégagé 23 millions d'euros, à titre de mesure conservatoire, pour faciliter la construction de la gare TGV Lorraine voyageurs de Vandières. Le Conseil régional de Lorraine, dont le mandat a été renouvelé en 2010, s'est porté « Maître d'Ouvrage » pour cette construction.

Une Enquête d'utilité publique a été ouverte en 2009 puis déclarée favorable. Un avis du Conseil d'Etat a été donné, favorable également. Un décret signé le 28-03-2011 par une ancienne ministre de l'Écologie a déclaré : « D'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la création de la gare d'interconnexion TGV/TER de la Région Lorraine à Vandières ». À quand la décision d'engager enfin les travaux pour la réalisation de cette gare TGV « intelligente » qui répondra pleinement, au niveau de la Grande Région (Sarre, Lorraine, Luxembourg), à une logique de complémentarité-continuité TGV - TER ferroviaire et à un impératif écologique (Grenelle de l'environnement, etc.) et ce, malgré le blocage actuel du département de la Moselle, au détriment des Mosellans et autres Lorrains ?

M. Michel VOGT
55100 Verdun

Le coup de gueule

A quand Vandières ?

Vingt-cinq ans après l'apparition du TGV en France, arrive enfin le TGV Est. Les Lorrains vont pouvoir avoir accès facilement à l'aéroport de Roissy. Mais c'était sans compter avec cette idée géniale d'une gare plantée « au milieu de nulle part » et desservie par un système antédiluvien de navettes pour regagner Nancy ou Metz. Après avoir traversé la France ou le monde à 10.000 m d'altitude et 900 km/h, vous êtes transportés à 350 km/h par ce fameux TGV qui vous dépose en plein désert à la gare TGV Lorraine. Et là... la navette... Vous faites la queue pour prendre un ticket auprès du chauffeur qui distribue

consciencieusement les billets et rend la monnaie à chaque passager.

Mais attention, il n'y a que 35 places, si vous êtes le 36e, vous resterez sur le trottoir jusqu'à la prochaine navette !

Ou encore, autre expérience, si votre train arrive avec cinq minutes de retard, la navette sera partie sans attendre. Si vous ne pouvez pas patienter jusqu'à la prochaine, il vous reste la solution du taxi qui vous emmènera à Nancy ou à Metz pour la « modique somme » de 60 €.

A quand la gare de Vandières ?

M^{me} Nathalie AUSSÉDAT
2, rue Verlaine
54000 Nancy.

L'Est Républicain 3 mars 2008

Ligne 14 et ses au-delà



CHALINDREY

Gare de Gray



DIJON



Tramway



BOURBONNE LES BAINS

Motion le 14 juin 2013



Les Thermes



Le Président

Copie



Le Président

EPINAL, le 15 octobre 2009

Monsieur le Maire,

Vous n'êtes pas sans savoir tout l'intérêt pour les Vosgiennes et les Vosgiens de la réalisation rapide de la gare d'interconnexion de VANDIERES qui permet une liaison directe entre le réseau TER lorrain et le TGV Est Européen.

La réalisation de cette gare mettra fin à une aberration géographique, l'actuelle gare Lorraine TGV de Louvigny n'étant accessible que par voiture et navette routière.

Par arrêté en date du 21 août 2009, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a prescrit une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de cette opération qui a besoin de recueillir le soutien de tous les Vosgiens.

Si la mise à l'enquête publique est une étape importante, elle ne marque pas pour autant l'aboutissement du projet : l'appui de tous est toujours plus que nécessaire.

Aussi nous souhaiterions que vous puissiez manifester votre soutien en adressant une lettre ou une délibération motivée en faveur de cette réalisation à Monsieur René Sartelet, commissaire-enquêteur, avant le 28 octobre, en Mairie de Vandières – 5 rue Abbé Mamias 54121 VANDIERES.

Nous tenions à vous confirmer l'intérêt particulièrement important que présente cette gare d'interconnexion pour le département des Vosges.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Dominique PEDUZZI

Christian PONCELET